

Géophagie et géosophie du développement : une approche comparative Amazonie Nord Est - Caraïbe Est

Paul Roselé Chim
LEAD EA 2438¹ GUYANE et Caassidd²
IES-G Cayenne
Université des Antilles et de la Guyane

Introduction

Un modèle de développement s'inscrit généralement dans un cheminement qui ne peut négliger l'espace. La stratégie suivie par le pays concerné renvoie systématiquement à la façon dont les hommes et les organisations économiques utilisent et consomment celui-ci. L'espace n'est jamais un simple facteur de production. Il fait partie du modèle à la fois comme moyen et comme composante. D'où la géophagie met en évidence une dynamique visant à le consommer davantage par l'impératif de la croissance économique. Mais, en créant des déséquilibres en termes d'effets sur les milieux, remettant en cause la croissance réalisée dans le temps, la géosophie s'affirme par la raison. Cette dernière invite à préserver et à économiser l'espace pour en faire une utilisation raisonnable.

-
1. L'auteur remercie les deux experts anonymes de la Revue canadienne des sciences régionales pour leurs appréciations et reste seul responsable des éventuelles imprécisions qui pourraient subsister dans ce papier. Ce dernier relève d'un programme de recherche conduit par le réseau CAASSIDD-GDR 3DISEC-LEAD axé sur le développement durable et les ressources renouvelables. Discuté notamment avec Philippe Joseph du GEODE Caraïbe, il a été présenté au colloque international « Les écosystèmes forestiers des Caraïbes entre écologie et développement » en décembre 2005 au Trois Ilets en Martinique. Ayant soulevé des passions remarquables, des points de vue tranchés, voire des affrontements d'écoles de pensée, que soient remerciés tous les participants des sessions des conférences internationales et des séminaires de Laboratoire. Paul Roselé Chim est Docteur de l'Université Paris X-Nanterre, Maître de Conférences des Universités et Directeur d'études à l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane. Il est également membre fondateur du LEAD EA 2438 (Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement) et économiste en chef au CAASSIDD.
 2. Association Centre d'Analyses Amérique Sud Spatiales Internationales des Dynamiques de Développement, Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane, Pole Guyane, Avenue d'Estrées, 97337 Cayenne, Guyane Française.

Aussi, si l'on regarde de plus près, on observe que le modèle de développement choisi conduit à appliquer une stratégie qui insère le pays concerné dans un processus de production consommant ou économisant l'espace, au même sens que les facteurs technologiques permettent de consommer ou d'économiser le facteur travail ou capital.

Dans l'espace eurocaribéen francophone, trois pays nous interpellent quant à leur comportement vis-à-vis de l'espace et du développement : la Guyane française et les îles de Guadeloupe et Martinique. Pour les îles, leur croissance démographique et économique a été consommatrice d'espace parce qu'elles sont héritières d'une tradition coloniale de conquête des territoires pour l'économie de plantation. Rappelons qu'au 18^{ième} siècle la Guadeloupe et la Martinique sont respectivement les 3^{ième} et 4^{ième} productrices mondiales de sucre. Au cours du temps, elles se sont heurtées à une contrainte : la limite physique. La stratégie de la réservation est devenue la nouvelle spécialisation permettant de renouveler le développement.

Quant à la Guyane, elle a connu une croissance démographique et économique qui est restée assez faible pendant une longue période, surtout reliée à une colonisation de peuplement qui a sans cesse échoué selon Mam Lam Fouck (1997) et qui a été peu consommatrice d'espaces.

Mais, depuis l'introduction de la nouvelle industrie, c'est-à-dire celle du lancement des fusées plaçant sur orbite les satellites autour de la terre³, une pratique de développement consommatrice d'espace est apparue progressivement. Cette dernière a connu un ralentissement.

Ainsi, l'approche que nous adoptons en terme de développement durable, où l'environnement pourrait être placé au centre des interrogations économiques revêt une démarche de paradoxe en vertu des stratégies de croissance. Elle ouvre vers une orientation de renouvellement de l'économie politique caribéenne du développement de langue française. D'un côté, l'on peut être tenté de procéder selon une démarche naturaliste et écologique. De l'autre, l'on se heurte à l'économie de l'espace qui renvoie au fait que la stratégie de développement risque d'être coûteuse et prohibitive. Nous sommes au cœur de la durabilité de ces sociétés.

Dans cet article, nous nous intéressons à l'espace dans la dynamique de développement. Nous cherchons à montrer comment dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable, le passage d'une approche géophagique à une approche géosopique résulte nécessairement du fait que l'on est contraint de s'appuyer sur les déséquilibres de développement pour concevoir une politique dont les principes reposent sur une utilisation et une consommation raisonnée des milieux. L'économie et la gestion de l'espace est au centre de la question de la durabilité systémique. La nouvelle gestion des territoires qui apparaît en ce début du 21^{ième} siècle est générée par les contradictions socioéconomiques et spatiales.

Dans la première section, une revue de la littérature d'économie politique caribéenne de langue française est présentée afin d'essayer de repérer la perspective des auteurs à propos de l'espace. Ensuite nous procédons à un essai

3. Plus communément désignée par industrie spatiale.

de mise en évidence d'une analyse de l'espace dans la dynamique du développement. L'angle d'attaque repose sur la géophagie et la géosophie. Puis, nous effectuons deux études de cas, l'une sur la Guadeloupe et l'autre sur la Guyane dans le but de confirmer ou infirmer nos positions théoriques. Enfin, nous terminons par un essai de positionnement de pensée pouvant nous ouvrir vers une nouvelle lecture de l'économie politique caribéenne de langue française du développement.

L'espace : une revue de la littérature caribéenne de langue française d'économie politique du développement

Les auteurs et la problématique de la taille de l'économie

Si nous posons le fait que dans la fonction de production, l'aspect spatial ne peut pas être écarté, cela signifie que l'espace est une variable au même titre que le travail et le capital. Ainsi, la fonction de production classique combinant les deux arguments, c'est-à-dire le capital et le travail se présente plutôt sous une autre formulation avec trois arguments où l'espace apparaît de façon plus nette.

Soit *PIB* la production intérieure brute,

Soient les arguments *k* le capital, *l* le travail, *a* l'espace, on peut alors écrire :

$$PIB = f(k, l, a)$$

Le raisonnement traditionnel tendant à la traduction de l'augmentation de la dynamique productive suite à une croissance de l'utilisation des facteurs productifs renvoie à une productivité marginale croissante.

Donc, $f'_k > 0$, $f'_l > 0$ et $f'_a > 0$

Nous sommes tenus d'examiner les caractéristiques que revêt la dynamique de développement selon la nature et la taille de l'espace.

En dépit du fait que les années 1970 et 1980 ont été dominées par des analyses de type marxien chez les penseurs de la première génération⁴, l'on peut observer d'autres approches, telles celles de Crusol (1980) qui ont attiré l'attention sur les limites du développement liées aux caractéristiques spatiales comme la petitesse et l'insularité. Vus sous l'angle global, ces travaux renvoient aux obstacles du développement liés à la taille. Ils mettent en relief les contraintes structurelles et fonctionnelles des économies insulaires.

Les auteurs de la seconde génération présentent deux orientations. D'un côté,

4. Les tenants de la tendance marxienne ont animé les débats sur le développement en motivant les thèses de l'impérialisme, du dépendantisme et du radicalisme. La plupart des penseurs ont plutôt prononcé des discours à travers les organisations politiques de la contestation. Il n'y a pas de traces travaux publiés. C'est une lacune profonde de ces discours sans travaux scientifiques à l'appui.

elle apparaît plus technocratique. De l'autre, elle renforce les approches théoriques et analytiques tendant à appréhender les cheminements du développement, et à aborder l'élaboration des politiques économiques alternatives.

En tentant d'opérer un classement, force est de souligner l'importance de l'orientation technocratique élaborant des modèles macro économétriques, économétriques ou statistiques. Celimene (1988) lance la modélisation de la petite économie en développement à forts transferts privés. Ces travaux s'appliquent à toutes les économies insulaires de petite taille. Le niveau de croissance atteint reste une conséquence logique de l'insularité et de la taille. Borda et al (1997), tout en traitant de la petite économie dans un contexte lié à l'insularité, décrivent plutôt le fonctionnement de celle-ci. Les problèmes de développement sont solutionnés dans la rationalité des techniques mathématiques, statistiques et économétriques.

Dans l'orientation théorique ou analytique, les analyses du développement sont marquées en Guyane par Radjou (2002)⁵ qui interpelle sur les questions liées à la dimension spatiale. La Guyane est un grand pays en développement, mais en même temps il reste aux prises avec des problèmes de déséquilibres accentués. Ces travaux ébauchent l'approche spatiale des régions et annoncent des pistes invitant à l'analyse économique spatiale. Paradoxalement, tout en ne perdant pas de vue l'espace, ils polarisent la pensée économique sur les différentes politiques conduites en Guyane depuis 1946.

L'on pourra observer que Paulin (1997) traite des économies insulaires dans leurs relations d'échange sur le marché mondial. Les questions relatives à la taille restent au cœur des préoccupations de développement. Les limites rencontrées dans la logique productive relevant de la spécialisation internationale ne s'expliquent pas à priori par la petite taille.

Durant la période contemporaine, la plupart des problématiques de développement s'affirme avec beaucoup d'acuité dans un nouveau contexte. Celles relatives à l'espace sont au cœur de la démarche géophagique et géosopique.

Les ouvertures vers l'analyse spatiale

Les principales analyses de l'espace caribéen sont portées par les géographes (GEODE Caraïbe)⁶ et les chercheurs en sciences exactes et naturelles, et cela sur une longue période dès les années 1990 (Burac, Pagney, Portecop, Joseph, A. De Beauville et al...). Les préoccupations sont relatives aux chocs exogènes sur l'environnement. Seules deux études économiques dans ce domaine traitent des hasards naturels majeurs, l'effet des chocs d'offre suite au passage des ouragans (Roselé Chim 1991 ; Bonneton 1991). L'attention est portée aussi bien sur la faune, la flore, les milieux aquatiques ou marins que sur les destructions subies par l'agriculture et l'espace industriel. Tout en interpellant les caractéristiques qui ont

5. L'auteur est économiste, Docteur en Mathématiques (Modélisation) de l'Université Pierre et Marie Curie et Docteur en Économie de l'Université Paris IX-Dauphine. En 2004, il a été nommé par le Premier Ministre Jean Pierre Raffarin, Conseiller Économique et Social au CES à Paris.

6. Centre de Recherche Géographie Développement Environnement de la Caraïbe (Martinique), UAG.

trait au développement, les géographes et les chercheurs des sciences physiques et de la terre n'ont pas de préemption relevant du champ économique. À notre observation, l'économie politique caribéenne de langue française s'est trouvée prise en tenaille entre les nécessités relevant du besoin d'explication du fonctionnement des économies sur une base quantitativiste et la montée des analyses de l'espace provenant d'autres domaines.

Ce n'est qu'à la fin des années 1990 qu'elle a commencé à annoncer sa préoccupation avec l'espace. Cette affirmation s'est annoncée par les travaux conduits sur l'économie des cataclysmes naturels (Roselé Chim 1996, 1998, 2001), le secteur halieutique (Roselé Chim 2002 ; Vala et Roselé Chim 1998 ; Vala 1997, 1999, 2000, 2002), le secteur touristique et l'environnement dont on pourrait considérer les impulsions données par Vellas⁷ et les apports de Raboteur (2000) comme les plus fondamentaux. La fin des années 1990 est marquée par l'arrivée d'un courant hétérodoxe d'économistes marginalisés, puis combattus du LEAD, des études des chercheurs du domaine des sciences juridiques et politiques sur le tourisme et l'environnement comme le CREJETA⁸, et du repositionnement de quelques chercheurs économistes du CEREGMIA⁹ sur le thème du tourisme et de l'environnement. La pensée hétérodoxe partage des préoccupations communes avec les chercheurs du GEODE Caraïbe sur le futur de l'espace pour renouveler le développement. C'est la montée en puissance de la fonction de réservation démontrée par les hétérodoxes, résultante du déséquilibre de développement qui élève l'intérêt d'une analyse spatiale. Cette dernière s'est effectuée sous l'angle de la réservation en prenant en compte la vulnérabilité et le déséquilibre (Roselé Chim 2006). Elle a conduit à examiner le développement des espaces dans une orientation de pays maritime de manière à trouver un dépassement du positionnement des auteurs précédents autour de la problématique de la taille (Roselé Chim et al 2003).

La géophagie

Pour se développer, l'espace ne peut aucunement échapper à la logique du modèle général de la spécialisation dans les produits demandés sur les marchés des métropoles industrielles, et pour lesquelles l'avantage comparatif est net. Celui-ci se traduit premièrement par la dotation en ressources naturelles et deuxièmement par la faiblesse des coûts des facteurs travail et capital. La dimension des territoires conditionne souvent le niveau de spécialisation, car la performance à l'exportation implique l'importation de la plupart des autres biens. Dans l'hypo-

7. Nous considérons cet auteur comme le chef de file de la pensée sur le développement touristique de l'espace des Antilles et de la Guyane. Ses approches sont au cœur de la plupart des travaux développés sur le tourisme et l'environnement chez les chercheurs économistes. François Vellas est Économiste expert auprès des Nations Unies, Consultant à l'OMT et Professeur des Universités. Il a pendant longtemps professé ses enseignements d'Économie Internationale à l'Université des Antilles et de la Guyane, Guadeloupe, Martinique et Guyane.

8. Centre de Recherches et d'Études Juridiques sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement (Guadeloupe).

9. Centre d'Études et de Recherches en Économie, Gestion, Modélisation et Informatique Appliqué (Martinique).

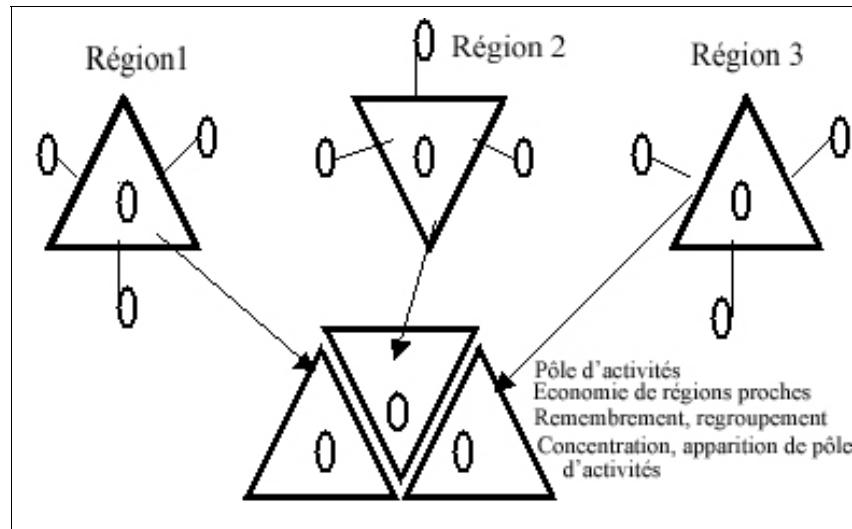


FIGURE 1 Géophagie par indifférenciation

Source: Croquis élaboré par paul Roselé Chim, Lead Guyane 2007

thèse où les capacités capitalistiques internes sont faibles, seule l'importation de capitaux peut assurer le développement.

On voit aussi que les conditions soulignées ne sont pas toujours suffisantes, c'est-à-dire que l'avantage comparatif doit être accompagné de mesures de politique économique : dégrèvements fiscaux, soutien financier, zonage ou autres.

Finalement, dès lors que la croissance active la réorganisation de l'économie, la dynamique d'exploitation de l'espace est plus ou moins marquée par le phénomène de la spécialisation. Les effets de cette dernière se répartissent de façon inégale entre les régions.

Si l'on s'en tient aux avantages provenant du renforcement de la spécialisation des activités, la géophagie traduit l'utilisation de l'espace par l'indifférenciation (figure 1) ou la différenciation (figure 2). Cette utilisation se caractérise par des avantages d'économie d'échelle. En dépit des différences de gains résultant des mouvements de facteurs travail et capital, la croissance des activités industrielles, agro-alimentaires et autres est consommatrice d'espace. En ce sens, le développement est géophagique et les problèmes liés à l'environnement restent au centre de la recherche de l'équilibre entre l'effet des externalités négatives de l'industrie sur l'espace.

Si nous utilisons la méthodologie de l'économie géographique pour conduire notre approche, nous pourrions choisir des cercles pour représenter des zones et des triangles pour les spécialisations fortes des régions, à l'aide de flèches, nous pouvons traduire le contexte géophagique par indifférenciation ou différenciation.

Nous pouvons admettre le fait qu'une géophagie du développement fondée sur la différence spatiale présente un impact favorable pour certaines régions et défavorable pour d'autres. Le processus de croissance se traduit par des forces

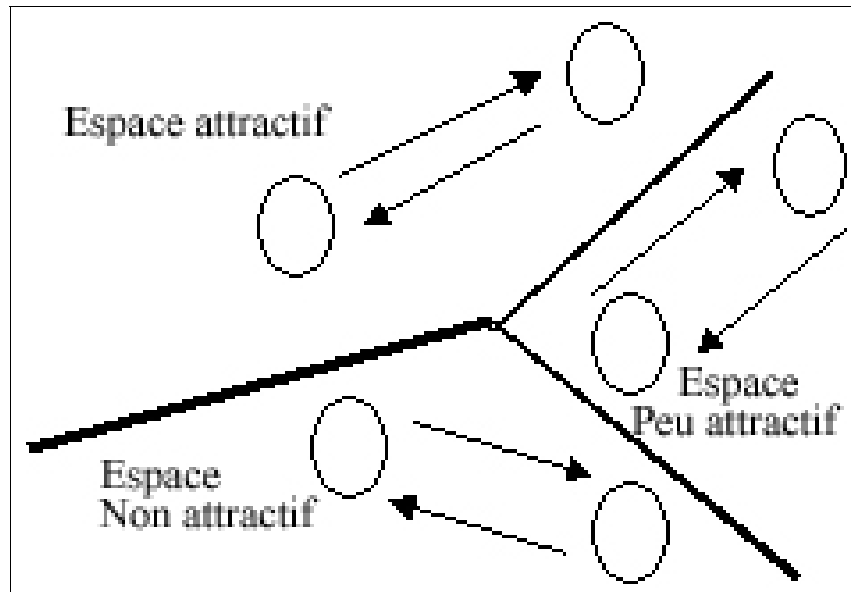


FIGURE 2 Géographie par différenciation

Source : Croquis élaboré par Paul Rosélé Chim Lead Guyane 2007

différentes. D'où, certains espaces se développent plus vite et de manière plus intense. Certains autres sont souvent marqués par la lenteur du développement. Des franges de déséquilibres apparaissent et croissent. Celles-ci observent la caractéristique d'espaces à protéger, car très fortement vulnérables. Elles ne sont pas à développer sur le plan industriel.

La géosophie du développement

La géosophie est un paradoxe produit par le contexte des relations économiques. Elle s'explique par la vulnérabilité et le déséquilibre résultant des dynamiques de spécialisation de l'espace. Elle conduit à la stratégie de la réservation des territoires. En tant que franges de déséquilibre, de nombreux territoires prennent la caractéristique d'espaces à protéger, car ceux-ci sont très fortement vulnérables et non à développer sur le plan industriel. Faute d'une prise en compte de cet état de fait, le renouveau du développement est compromis. La géosophie s'inscrit dans les tendances du système monde produisant les relations de réservation. Ces dernières sont verticales (figure 3) ou latérales (figure 4).

Les territoires marqués par la stratégie de la réservation apparaissent comme des aires de subordination intégrées à un centre économique industriel. Dans ces zones, seule la fonction d'aménité est hors du champ du déséquilibre de développement (figure 5). Elle permet de réorganiser toute l'économie et l'espace, d'où les politiques publiques d'environnement. Ce dernier constitue le secteur des

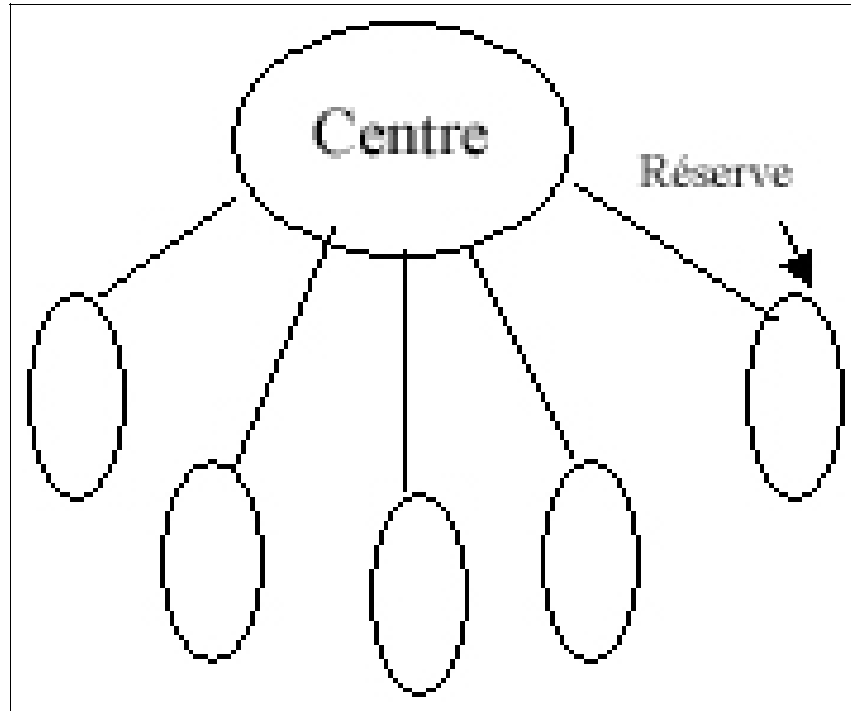


FIGURE 3 Relation verticale de réservation

Source : Croquis élaboré par Paul Roselé Chim, Lead Guyane 2007

avantages comparatifs car les dotations en termes d'espaces naturels de réserve de la planète se placent au centre de la demande d'aménités qui provient des lieux centraux du système mondial, mais aussi des lieux centraux régionaux. Une telle orientation active le risque de réduction du secteur productif à un niveau nul, d'où un nouveau mode d'organisation de la stratégie du renouvellement du développement. La géosophie invite à économiser et réserver l'espace.

Étude de cas n°1 : La Guyane

La dynamique géophagique

L'espace dans le développement de la Guyane présente deux aspects : la taille et l'occupation inachevée du territoire.

La taille renvoie aux caractéristiques d'un pays ayant une allure continentale. Le processus de développement dans lequel est inscrit celui-ci, développe une mise en valeur inachevée de l'espace. Si l'on s'appuie sur Mam Lam Fouck (1997), l'on est amené à considérer que les stratégies de peuplement ont connu un grave échec durant l'esclavage et la colonisation à cause d'une construction de

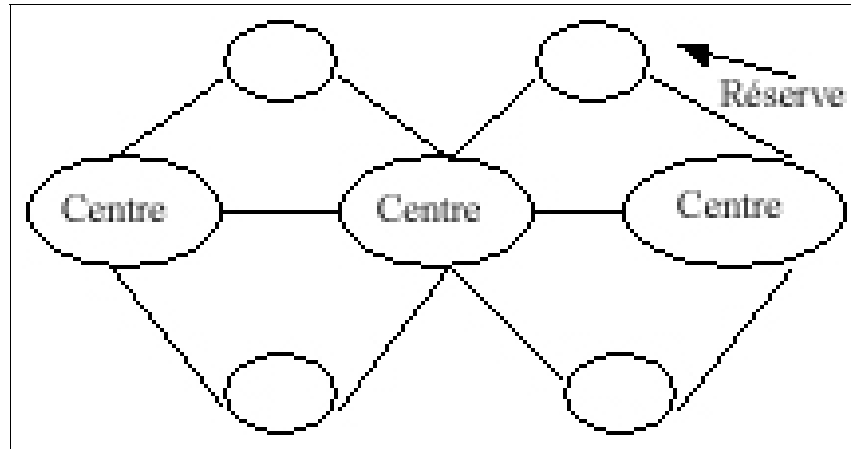


FIGURE 4 Relation latérale de réservation

Source : Croquis élaboré par Paul Roselé Chim, Lead Guyane 2007

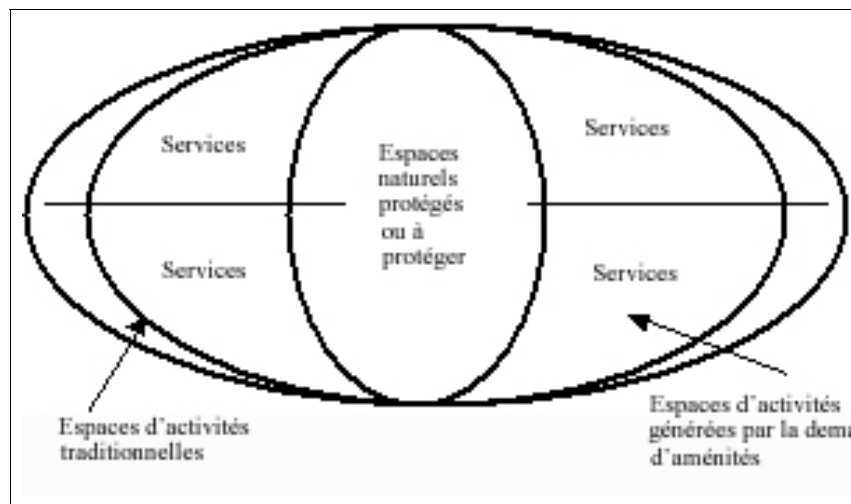


FIGURE 5 Un nouveau mode d'organisation de l'espace dans la stratégie de renouvellement du développement

Source : Croquis élaboré par Paul Roselé Chim, Lead Guyane 2007

l'espace qui a existé avant son occupation effective. Tant qu'il n'y a pas de formation sociale et productive, la construction de l'espace n'apparaît pas réelle. Le territoire constitue donc plus que le simple support des pratiques sociales. Il fédère l'action des hommes. À ce titre, il joue un rôle spécifique dans le processus de développement. Il appelle à l'occupation et à la mise en valeur.

L'observation des sociologues et anthropologues révèle que les groupes

TABLEAU 1 Occupation de l'espace en 1789

Activités	Surface
Canne	300 ha
Café	100 ha
Coton	1100 ha
Cacao	700 ha
Rocou	700 ha
Vivres	1200 ha
Total	4000 ha

Source : Archives départementales de la Guyane

TABLEAU 2 Occupation de l'espace en 1847

Activités	Surface
Canne	1300 ha
Café	200 ha
Coton	800 ha
Cacao	200 ha
Rocou	1200 ha
Vivres	4700 ha
Total	8400 ha

Source : Archives départementales de la Guyane

humains en Guyane restent encore assez isolés. Ayant des pratiques sociales très proches de l'Afrique traditionnelle pour certains, la forêt leur sert de lieu de vie. La seule période de prospérité que connaît la Guyane se situe entre 1817 et 1848. Elle est marquée par la croissance de la production agricole, ce qui marque une certaine tendance géophagique du développement (tableaux 1 et 2).

La mise en valeur du territoire met en évidence une différence entre les terres hautes et les terres basses. Les terres hautes sont moins riches que les terres basses qui reçoivent naturellement l'eau. La spécialisation agricole opérée entre la production de vivres dans les habitations des terres hautes et celle de la canne à sucre sur les terres basses, contribuera au déclenchement de la croissance agricole.

Toutefois, force est d'observer le recul de l'occupation de l'espace dès 1860. En effet, les terres basses sont abandonnées les premières. Il faut une main d'œuvre abondante et qualifiée pour entretenir les canaux et désherber. La Guyane n'en dispose pas.

L'occupation de l'espace guyanais traduit une sorte de géophagie extensive des pratiques des groupes humains. La formation spatiale des pratiques humaines domine la formation sociale démographique. On peut donc caractériser le processus de développement guyanais par trois aspects : l'inexistence de motiva-

tion idéologique pouvant construire une certaine vision du territoire, des objectifs d'appropriation des ressources et le souci de maintenir un équilibre entre les antagonismes sociaux et les différences régionales.

Le contexte produit par les périodes qui ont précédé se caractérise par des pratiques spatiales et sociales de déprédation d'un côté, et d'utilisation extensive de l'espace et des ressources, dans le but d'accélérer la dynamique de développement, de l'autre. Ces objectifs ont pendant un certain temps conduit vers la poursuite de programmes ambitieux de grands travaux, d'aménagement du territoire pour relier les lieux distancés du territoire. L'espace apparaît pensé et utilisé comme une composante de la stratégie du nouveau développement basé sur l'industrie spatiale dès 1960. En superficie consommée, il couvre 690 km². Entre 1975 et 1994, la croissance réelle hors inflation du PIB s'est élevée en moyenne annuelle à 7,8%, soit plus du triple de celle de la France Métropolitaine. Les grands chantiers modifient durablement le paysage guyanais au point où la croissance évolue à un niveau élevé et soutenu de 11,9% en volume par an au début des années 1990.

Les activités spatiales ont activé la dynamique géophagique qui se traduit à la fois par des industries impliquées dans le développement, la production et l'exploitation des systèmes de transports spatiaux et des entreprises locales (tableau 3). L'impact économique se présente sous un angle double : les tirs et le fonctionnement permanent de la base spatiale.

Les idées reçues des observateurs régionaux¹⁰ tendant à être très critiques à l'égard de l'économie spatiale ne sont pas fondées. Les effets sont en hausse sensible. La dynamique d'utilisation de l'espace se traduit directement en termes de développement de l'économie dans son ensemble. La montée de cette économie a été bien réelle en dépit d'un contrecoup conjoncturel du PIB spatial passant de 28,3% à 25,7% et des emplois liés de 26,7% à 23,9%.

Nous avons voulu collecter les données éparpillées afin de reconstituer un tableau de synthèse des effets mesurés de l'industrie spatiale sur l'économie de la Guyane. À l'évidence, on peut qualifier cette dynamique du développement comme étant géophagique. Elle montre un type de cheminement pour engager des programmes de développement régionaux pouvant constituer un système coordonné au niveau global. Selon cette démarche, il est possible de tracer des cheminements d'intégration interne du territoire en faisant émerger des macro régions, des espaces spécifiques d'actions concertées et des politiques urbaines et rurales.

L'intégration des espaces intensifie la mobilité du capital, du travail et de l'information. Elle modèle l'occupation de ceux-ci à partir d'un maillage territorial. Selon cette approche, force est de constater que la dynamique économique de l'espace de type 2^{ième} révolution industrielle est accélérée par la géophagie de la deuxième moitié du 20^{ième} siècle¹¹ correspondant à la 3^{ième}

10. Associations, partis politiques, syndicats et autres.

11. Voir texte de Boisseau « Promenades en Guyane, 1910 » et Michel Lohier « les mémoires de Michel », publié en 1972.

TABLEAU 3 Synthèse des effets mesurés de l'industrie spatiale

Période	Multiplicateur		Poidstotalen%	Effetsdirecten%duP IBrégional	CroissanceduPIBré gionalenmoyennea nnuelle
	Emplois	Production			
1965-1975	Nd	Nd	Nd	21% (rapAllier)	Nd
1975-1977	Nd	Nd	Nd	14% (rapAllier)	12%
1977-1980	Nd	Nd	Nd	14% (rapAllier)	12%
1980-1985	Nd	Nd	Nd	14% (rapAllier)	12%
1986-1987	Nd	Nd	Nd	14% (rapAllier)	-15,7%
1987-1988	Nd	Nd	Nd	21% (INSEE)	17,7%
1988-1989	Nd	Nd	Nd	Nd	29,9%
1989-1990	Nd	Nd	Nd	Nd	11,9%
1990-1991	Nd	Nd	28,3% (49,8%) [53,7%]	14,7% (INSEE)	7,8%
1991-1992	Nd	Nd	28,7%	14,7% (INSEE)	7,8% 26,1%
1992-1993	Nd	Nd	28,7%	14,7% (INSEE)	7,8%
1993-1994	148	44	25,7% (48,5%) [59,6%]	14,7%	7,8% PIB :18,2 Mdsf
1994-1995	152	5	15,61% (LEAD)	8% (LEAD)	7,8%
1995-1996	152	5	2 1,47% (LEAD)	11% (LEAD)	--
1996-1997	152	5	21,47% (LEAD)	11% (LEAD)	PIB :1,6 Mds€ 10,49 Mdsf
1997-1998	152	5	2 3,42% (LEAD)	12% (LEAD)	--
1998-1999	152	5	2 1,47% (LEAD)	11% (LEAD)	--
1999-2000	152	5	1 9,52% (LEAD)	10% (LEAD)	--
2000-2001	152	5	2 3,42% (LEAD)	12% (LEAD)	--
2001-2002	152	5	15,61% (LEAD)	8% (LEAD)	PIB :1,205 Mds€ 12,05 Mdsf
2002-2003	152	5	23,42% (LEAD)	12% (LEAD)	Nd
2003-2004	152	5	7,80% (LEAD)	4% (LEAD)	Nd
2004-2005	152	5	5,85% (LEAD)	3% (LEAD)	Nd
2005-2006	152	5	9,76% (LEAD) hypothétique	5% (LEAD) hypothétique	Nd

Note: TableauréaliséparPaulRoseléChimLeadGuyane-Caassidd2006d'aprèsdonnéesINSEEetrappordivers.

révolution industrielle. L'harmonie rurale est tirée par la mise en place d'une armature urbaine moderne cherchant à créer un maillage d'économie régionalisée intégré à l'international. Les grands travaux, la base spatiale en expansion avec la construction de la plateforme du lanceur russe Soyouz, la dynamique de l'agriculture à partir de nouvelles migrations (les mhongs) et d'initiatives agro-industrielles (les rizières de l'ouest) traduisent un processus de développement consommateur d'espaces. Ce dernier a incontestablement unifié l'espace Guyanais. En émergeant sur le plan des activités spatiales, il a gagné en cohérence et en liaison avec les principales régions.

La dynamique géosopique

Le modèle géophagique s'est épuisée à cause de la faiblesse démographique. Cette dernière révèle une contradiction profonde entre les pratiques sociales extensives d'utilisation de l'espace et la faiblesse démographique. Les grands travaux ont connu une limite en la matière qui ont invité à repenser la stratégie de développement : redéfinir les relations entre la société guyanaise et la nature, replacer la dimension démographique dans le processus économique. Ainsi, on peut considérer qu'une approche géosopique s'est imposée à cause des contradictions socio-spatiales, d'où l'apparition progressive de la fonction de réservation des territoires.

Retenons que trois facteurs de rupture transforment un territoire : le premier attire aux frontières physiques, le second à la conscience écologique et environnementale, le troisième à la politique de développement qui, elle, naît d'une certaine conscience politique donnant de la force aux mouvements sociaux. Ces facteurs transforment le rapport à l'espace et réactivent les contradictions socio-spatiales.

Il est fort important d'observer que le développement d'entreprises d'exploitation forestière commence en Guyane française qu'à partir de la décolonisation en Afrique et du lancement de l'industrie spatiale qui est consommatrice de bois. Dès 1976, la coupe du bois est réglementée. L'application de la convention de Rio se traduit en 1993 par les accords Chevalier qui mettent fin au système d'exploitation forestier en passant à un système d'aménagement se concrétisant par un plan de gestion à long terme qui définit par zone des objectifs de production, de protection et d'intérêt écologique. Pour une surface forestière de 845000 ha, force est de relever 92 ZNIEFF¹². Parallèlement à ces mesures visant à la gestion durable des forêts, un réseau d'espaces protégés a été constitué. Il comprend cinq réserves naturelles¹³, une réserve naturelle volontaire¹⁴, une réserve biologique domaniale¹⁵ et cinq arrêtés préfectoraux de protection de biotope¹⁶.

Par ailleurs, nous pourrions accorder une plus grande attention au Parc Naturel Régional qui concerne deux pôles (figures 6 et 7). Ses objectifs fixés dans le cadre d'une charte, sont la protection du patrimoine, la participation à l'aménagement du territoire et au développement économique et social, culturel et à la qualité de la vie.

12. Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique. Deux catégories sont définies : ZNIEFF de type 1 et ZNIEFF de type 2.

13. Nouragues, la Trinité, l'île du Grand Connétable, les marais de Kaw-Roura, l'Amana.

14. Réserve naturelle volontaire Trésor.

15. Le massif de Lucifer Décou-Décou.

16. Saül, Forêts sur sables blancs de Mana, Mont Grand Matoury, les Monts de Cayenne et le Mont Mahury.

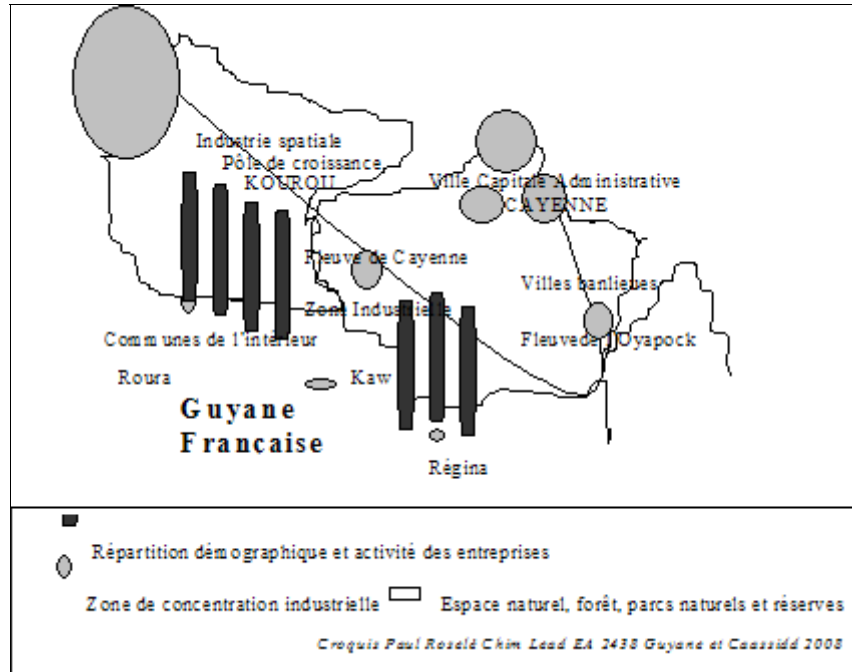


FIGURE 6 Répartition spatiale entre les zones d'activités économiques, l'espace naturel et l'occupation démographique en Guyane Secteur Est (Kourou-Cayenne-Roura-Régina-Kaw)

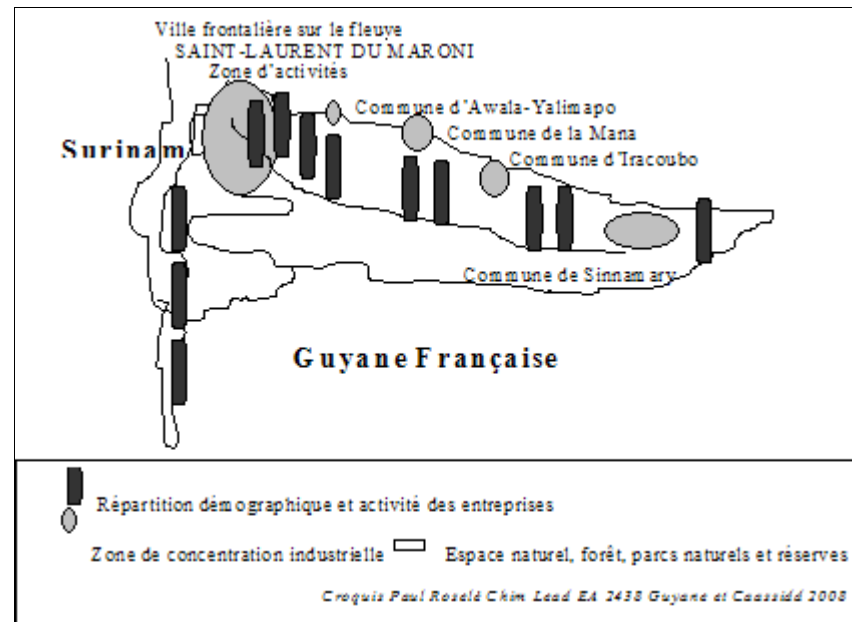


FIGURE 7 Répartition spatiale entre les zones d'activités économiques, l'espace naturel et l'occupation démographique en Guyane Secteur Ouest (Awala-Yalimapo-Mana-Saint-Laurent)

TABLEAU 4 Évolution de la surface cannière en Guadeloupe en 1970 et 1980

1971-1972	0%	0%
1972-1973	-1,8%	+1,8%
1973-1974	-1,8%	+1,8%
1974-1975	-1,8%	+9,2%
1975-1976	-7,4%	+16%
1976-1977	-8,8%	+19,2%
1977-1978	-11,8%	+21,4%
1978-1979	-14,8%	+21,8%
1979-1980	-16,6%	+22,2%

Sources : données DAF et INSEE

TABLEAU 5 Évolution de la surface cannière entre 1980 et 1989

1980-1981	-22,2%	(-5,6)	[-10]
1981-1982	-26,6%	(-4,4)	[-14,4]
1982-1983	-33,3%	(-6,7)	[-21,1]
1983-1984	-41,4%	(-8,1)	[-29,2]
1984-1985	-47,7%	(-6,3)	[-35,5]
1985-1986	-43,2%	(+4,5)	[-31] (-4,5)
1986-1987	-41,1%	(+2,2)	[-29,8] (-1,2)
1987-1988	-42,2%	(-1,1)	[-30,9] (+0,1)
1988-1989	-38%	(+4,2)	[-26,7] (+4,2)

Source : données DAF et INSEE

Étude de cas n°2 : La Guadeloupe

La dynamique géophagique

Le développement géophagique en Guadeloupe se traduit par l'importance de l'utilisation de l'espace pour l'accroissement de la dynamique productive. Cette dernière se révèle à travers l'industrie sucrière, l'économie bananière, les activités agricoles complémentaires ou les plantations moyennes (fruits, légumes, cultures vivrières) (tableaux 4, 5 et 6). Les foyers industriels recouvrent 4 pôles spatiaux autour des plus grandes villes : zone industrielle de Jarry (Baie Mahault), pôle industriel sucrier de Gardel (Le Moule), zone industrielle de la Basse Terre (Baillif), pôle industriel sucrier de Grand Anse (Saint Louis de Marie Galante) (figure 8).

La compétitivité industrielle s'appuyant sur la recherche de coûts de production faibles et un taux de profit croissant, c'est la dynamique de concentration et de spécialisation qui conduit à un développement consommateur d'espaces. Cette trajectoire est repérable sur une longue période.

Au début des années 1970, le PMES¹⁷ a augmenté l'espace et mécanisé les méthodes culturales. En 1972, le programme d'irrigation a conduit à la relance des

17. Plan de Modernisation de l'Économie Sucrière

TABLEAU 6 Évolution des valeurs ajoutées par branche pour la Guadeloupe entre 1993 et 2000

Branches	Poids dans l'économie en 2000 (valeur ajoutée)	Différence de poids entre 1993 et 2000	Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée
Canneàsucre	6.09211e+18	-0,1	+1,6
Banane		-0,1	+3,0
Agriculture		-0,1	+4,2
Industrie de biens de consommation		+0,1	+6,7
Industrie de biens d'équipement		+0,1	+7,6
Autres industries, biens intermédiaires		+0,2	+7,2
Industrie de produits minéraux		+0,2	+7,8
Industrie sucrière, rhum et autres alcools		+0,2	+15,5
Services aux entreprises		+4,1	+16,7
Autres services aux particuliers		+0,6	+11,0

Note: Extraitsdescompteséconomiquesdel'INSEE

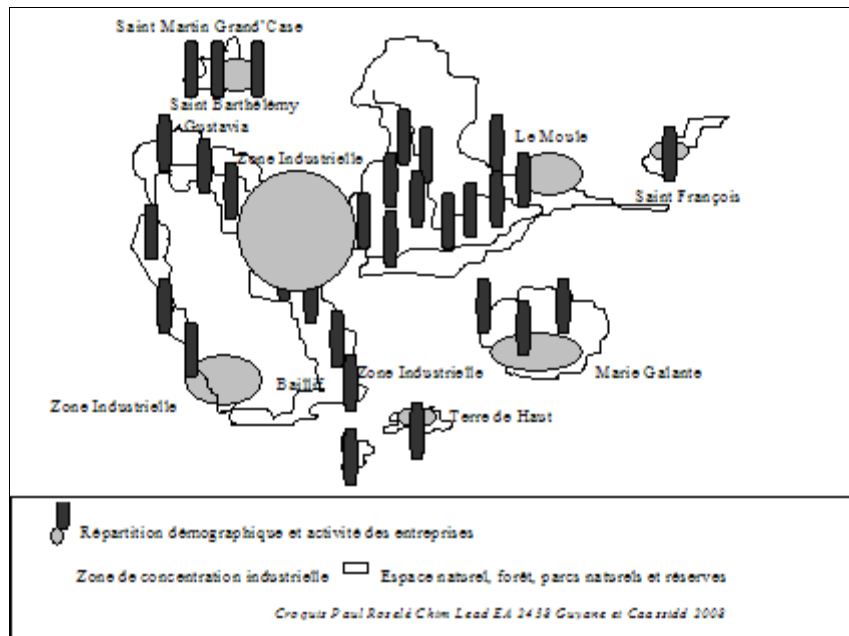


FIGURE 8 Répartition spatiale entre les zones d'activités économiques, l'espace naturel et l'occupation démographique en Guadeloupe

plantations et à une croissance de la production cannière. En 1979, le plan de relance a été orienté vers les petites exploitations. La signature des accords Haberer en 1980 stoppa l'avancée des grands domaines des usines¹⁸, mais relança

18. Système du Faire Valoir Direct.

la restructuration industrielle. En 1983, le plan Mauroy entra en application. Son objectif a été de relancer la production par des mesures d'incitation à l'égard des planteurs. En 1992, le POSEIDOM¹⁹ a reconduit les objectifs du plan Mauroy : accroissement de l'espace cannier, de la mécanisation, réorganisation du secteur et relance de tous les stades de l'industrie.

En 1994, l'industrie sucrière fut restructurée en deux pôles : Gardel et Grande Anse de Marie Galante. L'industrie rhumière s'est redynamisée autour de cette restructuration.

Durant la présente période, cela depuis 2000, l'industrie toute entière a renforcé son poids dans l'économie. Toutes les branches industrielles ont connu une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 6% à 8% en valeur courante. L'image traditionnelle de l'économie guadeloupéenne dominée par le commerce, l'automobile, le BTP, le transport et l'agriculture s'affaiblit. Un nouveau système productif avec des services marchands en pleine expansion et une industrie dynamique a pris place. Le nouveau mode d'organisation dans la stratégie de renouvellement du développement se confirme.

La dynamique géosopique

Elle est observable à travers l'intervention de l'État, des collectivités territoriales et des associations d'intérêt public. La montée en puissance de la fonction de réservation des territoires aboutit à la création de réserve pour contrecarrer les déséquilibres générés par la dynamique géophagique. L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique a débuté en Guadeloupe en 1983 pour les zones terrestres.

Pour éviter toute situation d'irréversibilité, quatre réserves naturelles ont vu le jour dans l'archipel de la Guadeloupe :

- La réserve marine et terrestre du Grand-Cul-de-Sac Marin a été créée en 1987²⁰. Son fonctionnement repose sur des mesures d'aménagement, d'animation et de réglementation. Cet espace recouvre 2115 ha de mer territoriale et 1622 ha de formations forestières ou herbacées littorales. Elle est éclatée sur 6 pôles qui associent chacun des milieux marins et terrestres : îlets à Christophe, îlet de Carénage, îlet de la Biche, îlet à Fajou, l'estuaire de la Grande Rivière à Goyaves et les mangroves de Port Louis, Petit Canal, et les marais des Abymes.
- La réserve marine et terrestre de Saint Martin a été initiée par les associations de protection de la nature. Elle existe depuis 1998.
- La réserve marine et terrestre de Saint Barthélémy vise au repeuplement des fonds en espèces mal exploitées de façon à ce que les activités nautiques retrouvent leur attrait et fassent croître à moyen terme l'économie des pêches.
- La réserve marine et terrestre des îlets de Petite Terre permet de mieux réglementer la pêche et les activités commerciales de découverte.

19. Programme d'Orientations Spécifiques à l'Éloignement et à l'Insularité des Départements d'Outre Mer.

20. Décret n° 87-951 du 23 novembre 1987.

Un projet de création de la réserve marine et terrestre des îlets de Pigeon a été lancé dès 1999. Par ailleurs, l'inventaire des espaces littoraux est exhaustif. Il active l'opportunité réglementaire offerte par la loi du littoral.²¹ La dynamique géosopique interpelle toutes les activités de développement sur la vigilance et les mesures de protection à observer.

Conclusion

Dans notre étude nous avons voulu montrer qu'à partir des principes généraux du fonctionnement de l'économie, durant la présente période, l'économie politique caribéenne du développement de langue française rattrape les autres chercheurs des autres domaines qui ont une préoccupation relative à l'espace. Mais entendons-nous sur ce rattrapage.

D'abord, dans l'école caribéenne d'économie politique du développement de langue française, la préoccupation par rapport à l'espace provient d'une pensée hétérodoxe marginalisée et combattue par la pensée technocratique qui élabore des modèles économétriques, statistiques et mathématiques. La pensée hétérodoxe accorde une importance mesurée à la technocratie.

Ensuite, c'est parce qu'un changement de tendance dans la réorganisation des deux économies concernées intégrées à de grands ensembles industriels du marché mondial s'est imposé qu'il s'est produit un fort cheminement vers la logique de réservation. Cette dernière résulte du déséquilibre généré par les mouvements de spécialisation internationale.

Puis, notre approche a voulu aussi se positionner par rapport à la problématique de la pérennité du développement. La dynamique géosopique semble répondre au rééquilibrage de la stratégie de développement. Elle replace les stratégies de renouveau du développement dans un contexte de croissance économique équilibrée.

Enfin, la pensée hétérodoxe de l'économie politique caribéenne du développement de langue française peut rappeler qu'une démarche technocratique pure de science conduit au risque de laisser un vide qui voile le terrain des découvertes.

Bibliographie

- Bonneton, K. 1991. « Impact des ouragans sur les économies insulaires », communication présentée au Colloque Météo. France, UAG, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe.
- Borda, P., A. Maurin et J.-G. Montauban. 1997. *Fluctuations économiques dans les petites économies ouvertes*. Paris : Éditions l'Hermès.
- Burac, M. 1997. « Public Authorities and Environment : New Evolutions in Martinique », communication présentée au CSA Conference. Baranquilla, Colombia: 26-31 mai.

21. 3 janvier 1986.

- Celimene, F. 1988. « Modélisation d'une petite économie en développement à forts transferts privés ». *Nouvelle Revue de Antilles*, 1: 15-28.
- Celimene, F. et P. Watson. 1991. *Économie politique caribéenne*. Paris : Éditions Economica.
- Crusol, J. 1980. *Économies insulaires de la Caraïbe*. Paris : Éditions Caribéennes.
- _____. 1988. « Problèmes spécifiques du développement des économies insulaires de la Caraïbe ». Paris : Éditions Economica.
- Crusol, J., P. Hein et F. Vellas. 1988. *L'enjeu des petites économies insulaires*. Paris : Éditions Economica.
- DIREN,. 1999. « Espaces littoraux et marins protégés de Guadeloupe ». Guadeloupe : document et cartographie, octobre.
- Hartog, T. 2006. « Quelques éléments d'identité spatiale caribéenne : entre singularité et altérité ». *Revue Terres d'Amérique*, 5 : 163-174.
- Kuznets, S. 1963. « The Economic Growth of the Small Nations ». London: AEG Robinson.
- Lewis, W.A. 1954. « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour ». *Manchester School of Economics and Social Studies*, 22 : 720-744.
- Mam Lam Fouck, S. 1997. « L'identité guyanaise en question : les dynamiques interculturelles en Guyane française ». Paris : Collection Espaces Guyanais, Ibis Rouge.
- Merat, P.J. 2006. « Le charbon de bois en Haïti : un fléau écologique, un atout économique ». *Revue Terres d'Amérique*, 5 : 295-309.
- Pagney, F. 1997. « Past environmental changes and perspectives for the future in the French West Indies », communication présentée au CSA Conference, Baranquilla, Colombia, 26-31 mai.
- Panhhüys, B. 2002. « Dynamique du secteur spatial dans l'économie guyanaise » communication présentée au Colloque du CAASSIDD, Cayenne, 6 décembre, Guyane Française.
- Parc Naturel Regional De Guyane. 2005. *Document et cartographie*. Cayenne : Guyane Française.
- Paulin, E. 1997. « Théories de la spécialisation internationale et économies insulaires : le cas des îles de la Caraïbe ». Paris : Édition l'Harmattan.
- Raboteur, J. 1997. « La stratégie de développement touristique dans la zone Caraïbe ». Paris : Édition l'Harmattan.
- Raboteur, J. 2000. « Introduction à l'économie du tourisme ». Édition l'Harmattan.
- Radjou, N. 2002. « Sous développement de la Guyane : le mirage du statut », communication présentée au colloque du Caassidd, 6 décembre, Cayenne, Guyane française.
- Radjou, N. 2007. « Développement et cadre institutionnel », dans Serge, Mam, Lam, Fouck (eds.). *Pour comprendre la Guyane*. Cayenne, Guyane française : Édition Ibis Rouge.
- Revue Forestiere 2003. *Connaissance et gestion de la forêt guyanaise*. Numéro spécial, Nancy, France.
- Roselé Chim, P. 1991. « Cataclysmes naturels, crises et déséquilibres : la politique économique de relance », communication présentée au colloque Météo France, UAG, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe.

- _____. 1994. « Stratégies et restructuration industrielles comparées : la filière sucre France-DOM », in *Macrodynamique et Déséquilibre*. Paris : Éditions l'Hermès.
- _____. 1996. « Intégration des espaces et déséquilibres, paradoxe des économies caribéennes ». *Revue Science du développement*, 12 ; 38-52..
- _____. 1997. *Le développement des espaces en terme de réservation : vulnérabilité et déséquilibre*. Working Papers, CERED FORUM CNRS 7028. Nanterre, France : Université de Paris X Nanterre.
- _____. 1998. *Équilibre, chocs, déséquilibres : petite économie et hasards naturels majeurs*. Working Papers, GDR 3DISEC. Guadeloupe : DR.
- _____. 2001. *Environnement et déséquilibre : les catastrophes naturelles en régions côtières ou insulaires*. Working Papers, GDR 3DISEC. Guadeloupe : DR.
- _____. 2002. « Dynamique d'innovation des espaces halieutiques régionaux : une analyse des dispositifs de concentration de poissons dans les pays insulaires en développement ». *Canadian Journal of Regional Science*, 25 : 51-78.
- _____. 2006. « Le développement des espaces en terme de réservation : vulnérabilité et déséquilibre, des pays caribéens francophones ». *Revue terre d'Amérique*, 5 : 145-162.
- _____. 2007. « Économie informelle et tourisme en Amazonie francophone : les sentiers du déséquilibre », dans Serge, Mam, Lam, Fouck (eds.). *Pour comprendre la Guyane*. Cayenne, Guyane française : Édition Ibis Rouge.
- _____. 2007. *Développement, déséquilibre, durabilité : les pays en développement d'Amérique*. Paris : Édition Publibook, Université de Paris.
- Roselé Chim, P. J. Raboteur et J. Vala. 2003. « Régulation, déséquilibre et renouveau du développement : est-ce une problématique institutionnaliste dans les pays francophones neufs d'Amérique ? ». *Revue EG*, 8 : 228-257.
- Vala, J. 1997. *Agent, comportement et espace halieutique*. Working Papers, GDR 3DISEC, Guadeloupe.
- _____. 1999. *Une approche de la stratégie des agents sur les DCP privés en Guadeloupe*. Working Papers. Rennes, France : École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, Université de Bretagne occidentale.
- _____. 2000. « Sur l'usage du DCP : biens privés, biens clubs », communication présentée au Colloque IFREMER, le Robert, Martinique.
- _____. 2002. *Rapport sur les pêches et le potentiel de développement d'infrastructures halieutiques à l'Anse à la Barque*. Pointe-à-Pitre, Guadeloupe : Rapport à l'Agence Warichi.
- Vala, J. et P. Roselé Chim. 1998. *Espaces halieutiques, petites régions et développement durable*. Working Papers. Guadeloupe : GDR 3DISEC.
- Vellas, F. 1996. *Le tourisme*. Paris : Economica.
- _____. 1998. *The Marketing of Travel and Tourism*. New York: Routledge.
- _____. 1998. *Le tourisme et les îles*. Paris : Éditions l'Harmattan.
- _____. 2002. *Économie et politique du tourisme international*. Paris : Economica.